

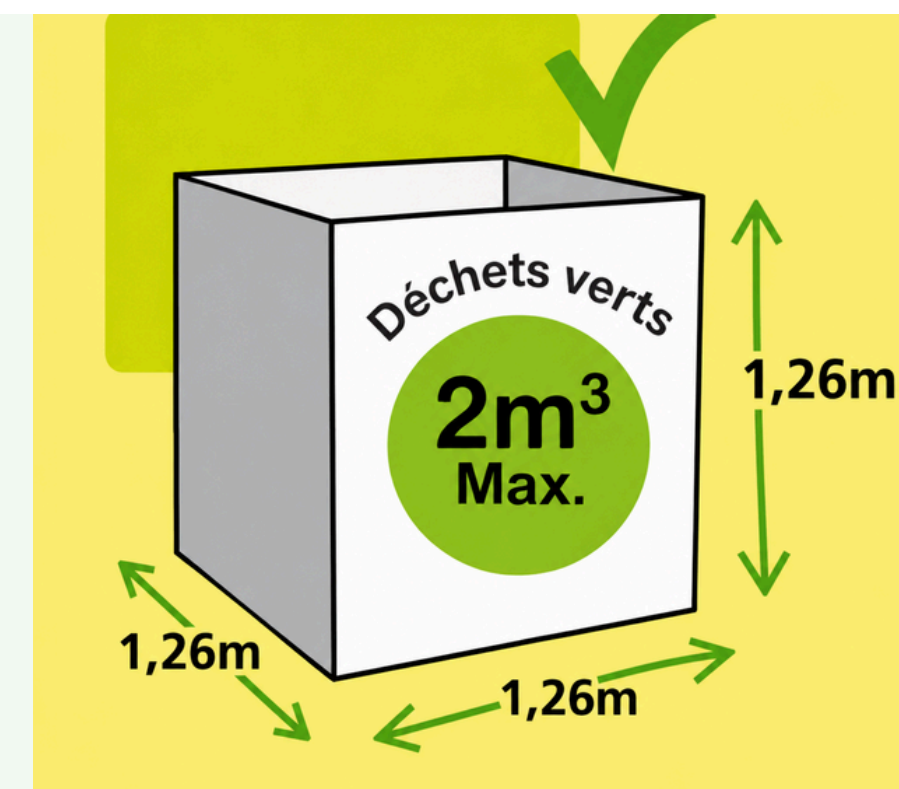


RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

du 26 octobre au 16 novembre 2026 inclus

Déchets verts autorisés

Dépot de déchets verts = 2m³ par foyer.



Déchets verts non autorisés

Les souches d'arbres, les déchets verts mis dans les sacs poubelles, les feuilles mortes, les tontes ainsi que les branchages de plus de 10 cm de diamètre ne seront pas ramassés.

Pour ces déchets verts qui peuvent être acceptés en déchetterie sous conditions, renseignez-vous auprès du **SIETREM - Tél. 01 60 07 09 19 - www.sietrem.fr** (rubrique "déchetteries")

À retenir

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou dans des incinérateurs de jardin est interdit, sous peine d'une amende de 750€.

Entretenir son jardin, valoriser ses déchets verts

Entretenez vos haies et vos arbres

Les propriétaires sont responsables de l'entretien de leurs plantations. Les branches, arbustes et haies ne doivent pas empiéter sur les espaces voisins ou créer une gêne. Lorsqu'une plantation avance sur la propriété voisine, le propriétaire concerné peut demander que les branches soient coupées, conformément à l'article 673 du Code civil.

Veillez donc à tailler régulièrement vos haies et arbres afin de maintenir les passages dégagés et de ne pas gêner les usagers de l'espace public.

Compostage

Les déchets organiques peuvent également être valorisés grâce au compostage. Le compost obtenu constitue un amendement naturel qui enrichit le sol et peut être utilisé au potager, au pied des plantations ou dans les jardinières.

Un composteur avec le SIETREM

Le SIETREM propose différentes solutions de compostage, notamment des composteurs individuels pour les habitants en maison individuelle, ainsi que des dispositifs de compostage partagé. Renseignez-vous auprès du SIETREM pour connaître les modalités disponibles.

Paillage

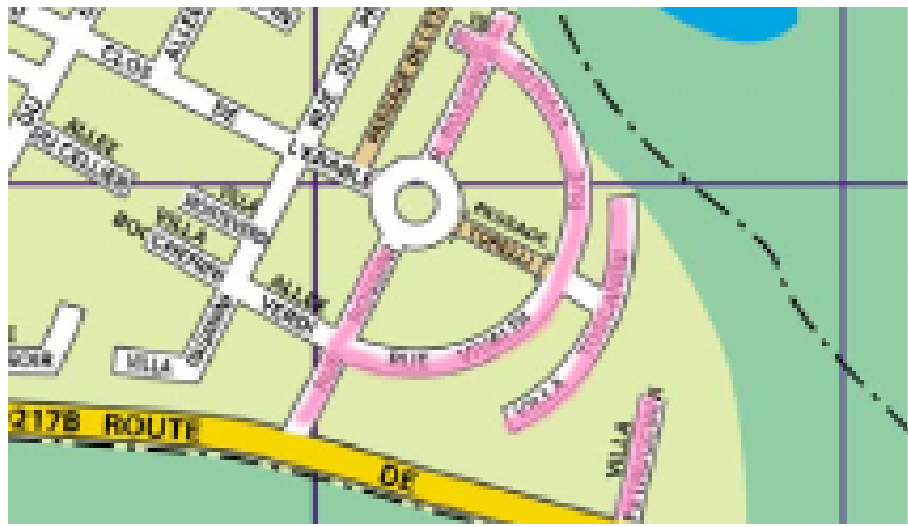
Les tontes, feuilles mortes, petits branchages broyés ou tailles de haies peuvent être réutilisés en paillage. Déposés au pied des plantations, ils permettent de conserver l'humidité du sol, de limiter la pousse des herbes indésirables et de nourrir progressivement la terre. Le SIETREM recommande notamment le broyage et le paillage pour réduire les déchets verts.

Plus de conseils dans le guide pratique du jardinage au naturel et zéro déchet du SIETREM : www.sietrem.fr → « Je gère mes déchets ».

CALENDRIER DES JOURS DE PASSAGE DE COLLECTE

PAR DATE ET PAR RUE

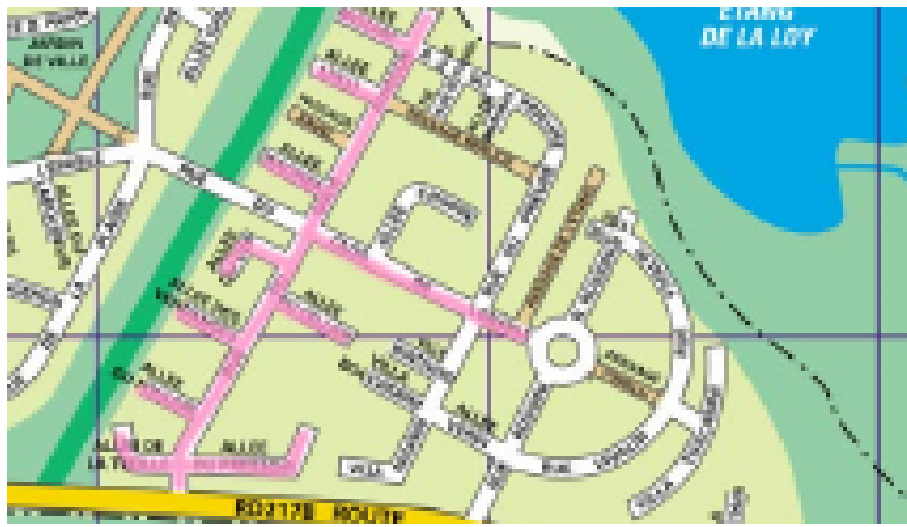
Pour éviter tout désagrément,
sortez vos déchets verts la veille au soir de la date prévue de ramassage.



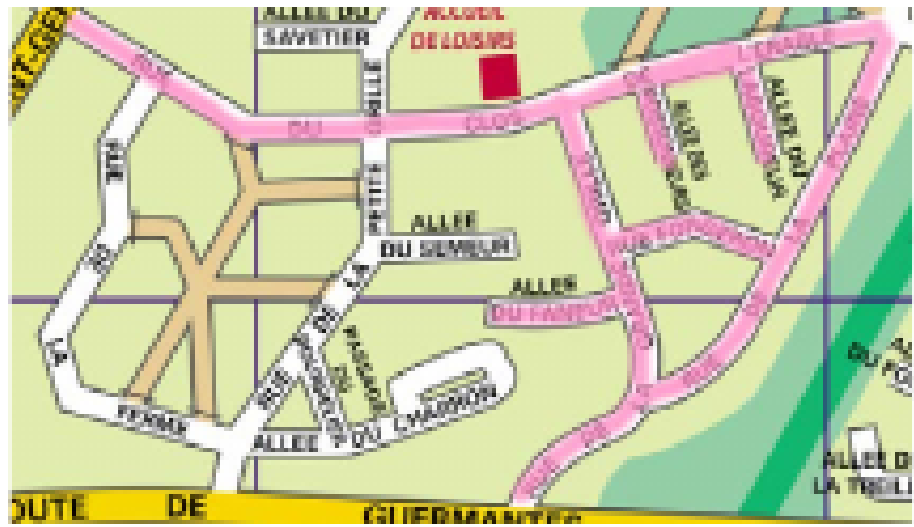
Lundi 26 octobre 2026
Villa Toscani
Rue Vivaldi
Rue Rossini
Villa Bellini
Villa Puccini
Villa Petrucciani



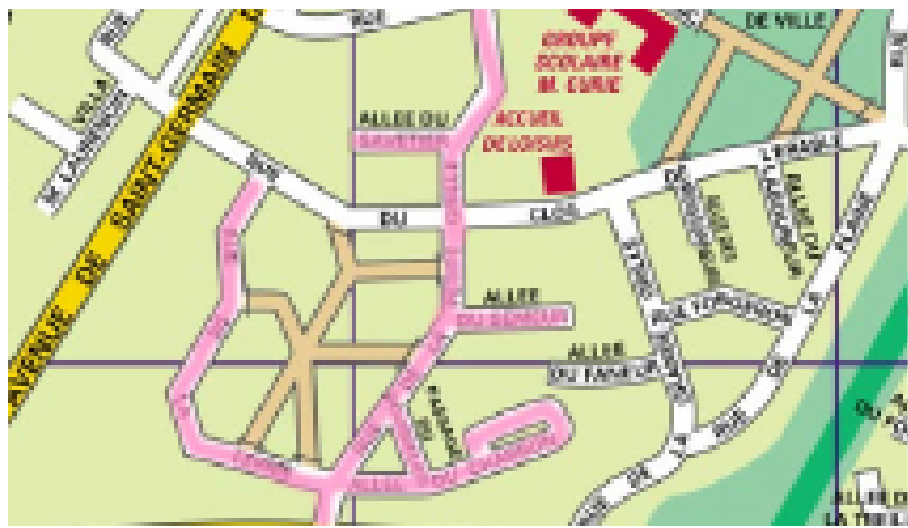
Mardi 27 octobre 2026
Villa Paganini
Villa Monteverdi
Villa Boccherini
Allée Verdi
Rue du Prieuré
Allée Brahms
Allée Beethoven
Allée Chopin



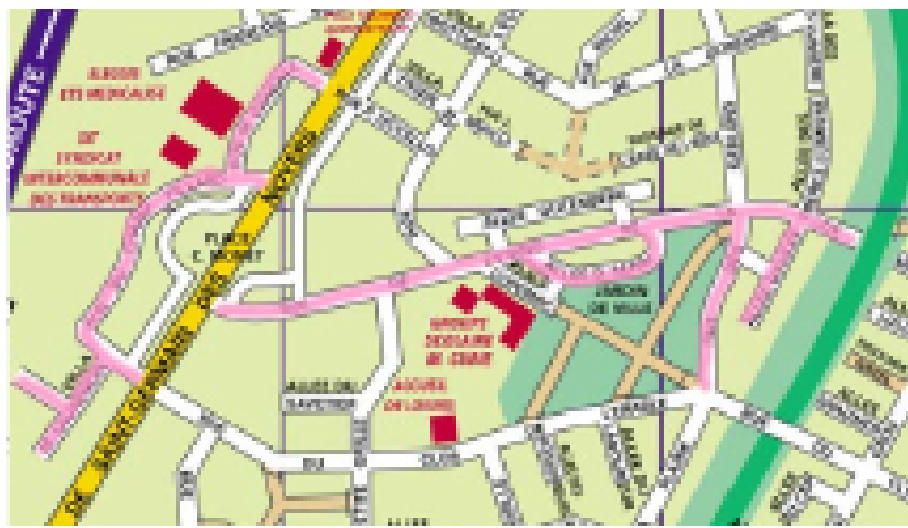
Mercredi 28 octobre 2026
Rue du Clos de l'Érable (de la rue Rossini à la rue du Gros Buisson)
Rue du Gros Buisson
Allée Mozart
Allée Lulli
Allée Wagner
Allée du Cep
Allée du Cellier
Allée des Vendanges
Allée du Fouloir
Allée de la Treille
Allée du Pressoir



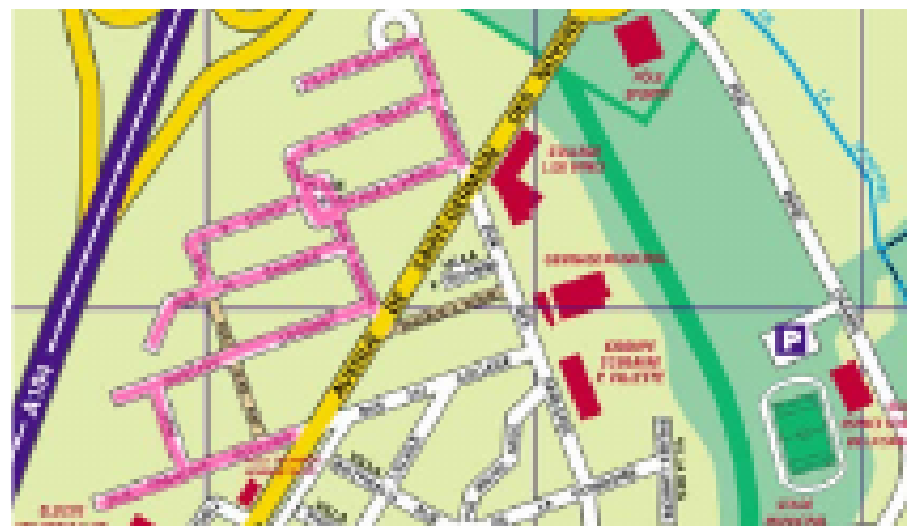
Jeudi 29 octobre 2026
Rue du clos de l'Érable (de la rue de La Plaine à la RD418)
Rue de La Plaine
Allée du Laboureur
Allée des Moissonneurs
Rue du forgeron
Allée du Faneur
Rue de la Grande Grille



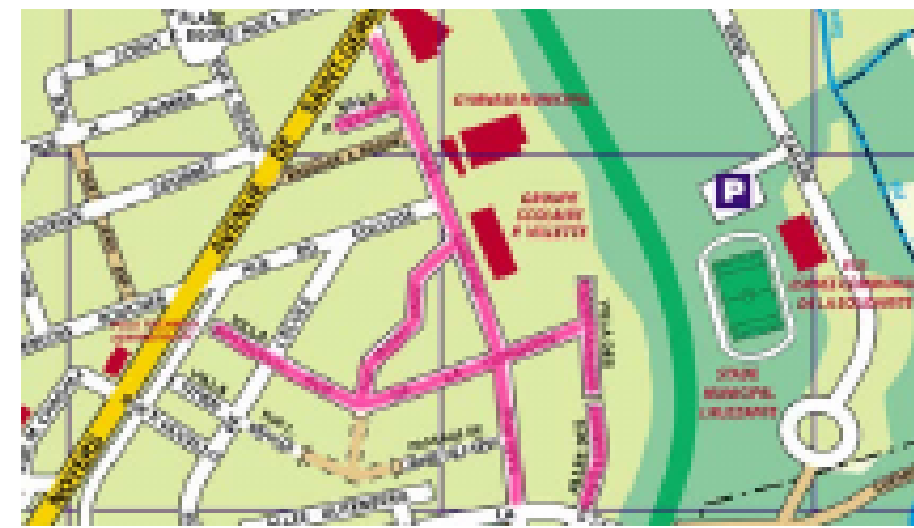
Lundi 2 novembre 2026
Rue de la Petite Grille
Allée du Semeur
Passage du Bourrelier
Allée du Charron
Rue de la Ferme
Allée du Savetier



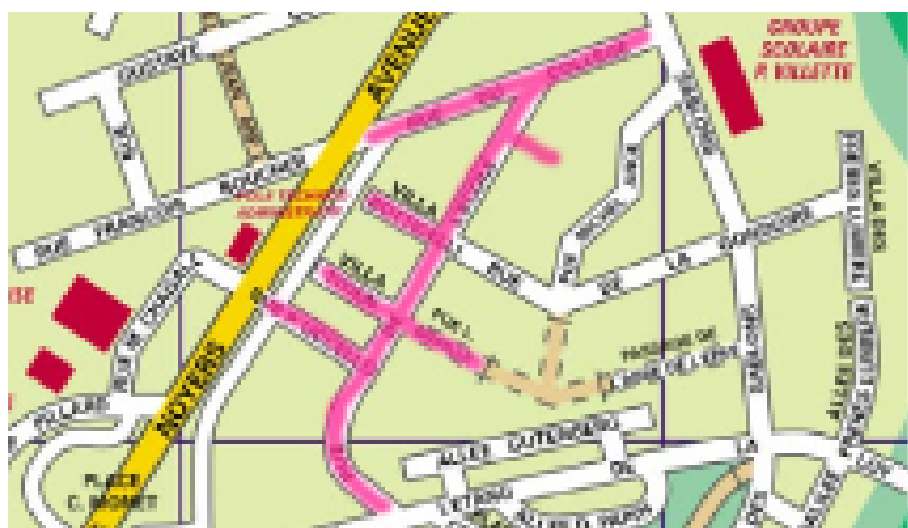
Mardi 3 novembre 2026
Rue de l'Étang de la Loy
Allée Denis Papin
Allée Galilée
Rue des Sablons (de la rue de l'Étang de la Loy à la rue du Clos de l'Érable)
Villa Marie Laurencin
Rue du Champ Pillard
Rue Marc Chagall



Mercredi 4 novembre 2026
Rue François Boucher
Rue Gustave Courbet
Rue Honoré Daumier
Rue Jean-Baptiste Corot
Rue Louis David
Rue Jean-François Millet
Villa Eugène Delacroix
Rue Berthe Morisot
Place Edgar Degas
Rue Auguste Renoir



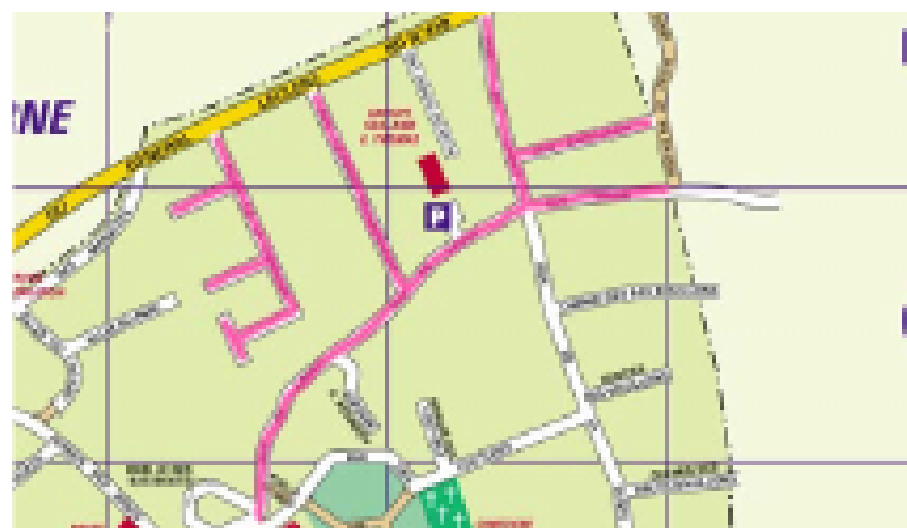
Jeudi 5 novembre 2026
Rue des Sablons (de la RD418 à rue de l'Étang de la Loy)
Allée des Frères Lumière
Villa des Frères Lumière
Rue de la Gond oire
Passage Michel-Ange
Villa Paul Cézanne



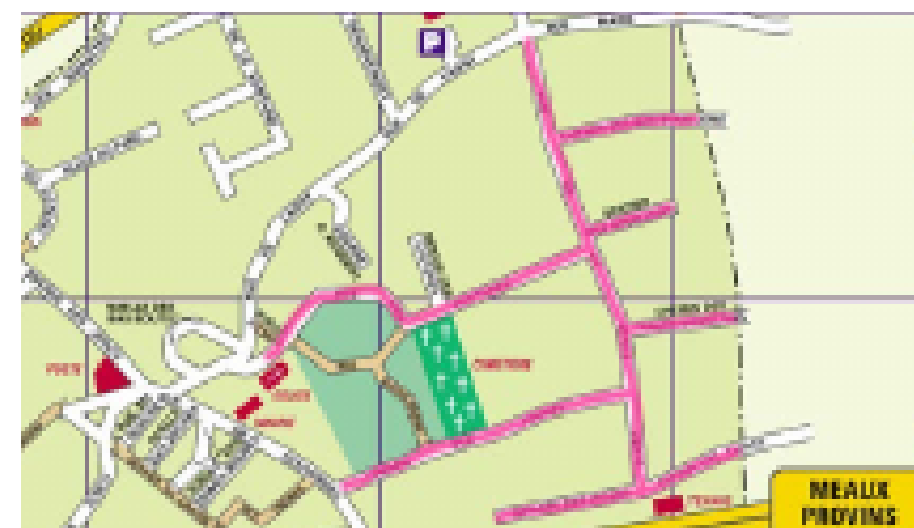
Lundi 9 novembre 2026
Rue du Collège
Rue de l'École
Villa Raphaël
Villa Botticelli
Villa Titien
Passage Louis Braille
Rue Paolo Uccello
Avenue Saint-Germain-des-Noyers



Jeudi 12 novembre 2026
Allée Gutenberg
Passage de l'Abbé de l'épée
Rue René Cassin
Chemin des Marattes
Allée du Coteau
Allée du Parc



Jeudi 12 novembre 2026
Allée de la Fontaine
Rue Georges Deharvenght
Rue de Lagny
Rue Saint-Jean
Rue Marie



Vendredi 13 novembre 2026
Rue de la Sente Verte
Chemin des Bas Bouillons
Sentier des Bouillons
Chemin des Hauts Bouillons
Chemin des Clayes
Impasse des Vignes
Rue des Coutures
Chemin des Fourès



Lundi 16 novembre 2026
Avenue des Joncs
Chemin du Champ des Poules
Rue de Torcy
Rue de Gouvernes
Rue des Pierres
Chemin des Pierris
Chemin des Pépins
Chemins des Clos Saints-Pères
Allée de la solidarité
Ruelle des Bas bouts
Chemin de la Tête noire
Avenue du Général Leclerc
Rue Pasteur

